



Recherche d'une cousine

Par **Amina28**, le **26/05/2022 à 20:11**

Bonjour

Je voudrais contacter une cousine qui a rompu tout lien familiaux (père, mère et sa fille aînée) depuis très longtemps.

Elle a émis le souhait de ne pas communiquer son adresse.

Je n'ai rien à voir dans ce conflit.

Ma question: est-il possible de lui faire parvenir une lettre par le biais de la Mairie ou autre service pour lui demander si elle serait d'accord pour entrer en contact avec moi.

Je connais son département de résidence.

Par **youris**, le **26/05/2022 à 20:15**

bonjour,

contacter la mairie de résidence de votre cousine me parait compliqué si vous ne connaissez que le département.

essayez avec les réseaux sociaux.

mais votre cousine peut ne pas apprécier votre démarche.

salutations